



Communiqué de presse

PL-69 Bloquons la privatisation de l'électricité!

TIOHTIÁ:KE, MONTRÉAL, le 9 décembre 2024 – Hier, devant les bureaux d'Hydro-Québec, des organisations communautaires, environnementales, syndicales et des groupes citoyens ont dénoncé les dérives du *projet de loi no 69 (PL-69) assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques au Québec* et demandent un vrai débat public sur l'énergie. Les inquiétudes sont nombreuses. Avec le PL-69, la CAQ attaque un service indispensable. « Si on permet au privé de produire de l'électricité, on transforme un service public essentiel en industrie soumise aux fluctuations du marché. L'électricité coûtera plus cher à produire, l'impact sur les factures sera majeur », signale Pierre-Guy Sylvestre, économiste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Au Québec, 1 ménage sur 7 n'arrive pas à payer sa facture d'électricité ou y parvient au détriment d'autres besoins de base. Le coût élevé de l'énergie est d'ailleurs une des causes principales de la précarité énergétique. « Si le PL-69 est adopté tel quel, cette situation inacceptable va s'aggraver », dénonce Émilie Laurin-Dansereau de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal.

De plus, le projet de loi ne contient aucune mesure claire pour assurer la décarbonation. « Le PL-69 favorise plutôt le développement industriel et fait reposer le coût des nouvelles infrastructures énergétiques nécessaires à ce développement sur les tarifs d'électricité, ce qui constitue une injustice à la fois sociale et environnementale » appuie Mélanie Busby du Front commun pour la transition énergétique.

« Dans le contexte où les crises climatiques s'accumulent et nous mettent en danger, notre électricité publique, on ne doit surtout pas s'en priver ! » ajoute Jacques Benoit de GroupMobilisation.

« De plus, ce projet de loi trahit l'héritage des années 60 où la nationalisation de l'électricité a permis de faire de cette ressource un bien commun et non la propriété et l'usage de quelques-uns! » ajoute Bruno Detuncq du groupe Mobilisation environnement Ahuntsic Cartierville.

« Il est très attrayant pour les entreprises privées de reprendre cette belle poule aux œufs d'or qu'est la production de l'électricité », déclare Claude Vaillancourt, président d'Attac Québec. « Le cas documenté de la compagnie Brookfield démontre la possibilité d'acquérir des infrastructures publiques de production d'électricité tout en étant la

championne canadienne de l'évitement fiscal. Le gouvernement du Québec voudrait-il être le complice d'une pareille entourloupette : prendre le bien public et cacher les profits qui en résulteront dans les paradis fiscaux? ».

Cette mobilisation de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal, GroupMobilisation (Gmob), Attac Québec (Action citoyenne pour la justice fiscale, sociale et écologique), le Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ), Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC) ainsi que le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) s'inscrit dans un appel à l'action plus large pour revoir en profondeur le PL-69. Dimanche après-midi, 7 régions du Québec (Montréal, Bécancour, Shawinigan, Saint-Hyacinthe, Québec, Chicoutimi, Coaticook) étaient en action pour presser le gouvernement à faire passer les besoins de la population avant les intérêts des grandes entreprises.

- 30 -

Pour des entrevues avec les groupes organisateurs contacter :

Mélanie Busby

melanie.busby@poulatransitionenergetique.org

[Photos](#)